

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 5 / janvier 2011 / Situation céréalière française

La collecte prévisionnelle de blé tendre est revue légèrement à la hausse à 32,3 Mt. Malgré un stock de report de la campagne 2009/10 conséquent et des importations historiquement importantes, les disponibilités sont en baisse alors que les utilisations, tirées par la forte demande à l'export, sont en hausse. En conséquence, le stock final devrait ressortir à un peu moins de 2 Mt.

## BILANS FRANÇAIS

### > Blé tendre : Collecte prévue à 32,32 Mt

Le rythme des livraisons continue d'être soutenu. Au 1<sup>er</sup> décembre, un peu plus de 74 % de la production était déjà physiquement chez les collecteurs (collecte réalisée et stock en dépôt à cette date), ce qui constitue un record historique. Dans ce contexte, les dernières prévisions de FranceAgriMer, établies à fin décembre, revoient la collecte de blé tendre en légère hausse, à 32,32 Mt. Malgré un taux de commercialisation qui s'annonce élevé

en fin de campagne, la collecte devrait être inférieure à la campagne dernière en raison du recul de la production (35,7 Mt contre 36,5 Mt en 2009/10). La demande internationale accrue en blé meunier français implique ainsi un besoin d'importations conséquent, évalué à 0,7 Mt. Les entrées ont été particulièrement importantes en septembre et octobre, avec une moyenne mensuelle d'environ 120 000 t pour ces deux mois. Ce rythme devrait néanmoins nettement diminuer en cette deuxième partie de campagne. Au final, malgré l'importance du stock de report existant à la fin de 2009/10 et du volume des importations, les disponibilités devraient être moindres cette campagne.

#### Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Janv.	Prov. Janv.
Stock initial	3 424	3 449
Collecte	32 322	33 167
Autres	765	560
<b>Total ressources</b>	<b>36 511</b>	<b>37 176</b>
Ut. intérieures	14 953	15 570
- dont FAB	4 600	5 436
Export. Grains	18 770	17 300
- Union européenne	6 855	7 370
- Pays-Tiers (y.c. A.A*.)	11 800	9 804
Export. Farines	820	882
<b>Total exportations</b>	<b>19 590</b>	<b>18 182</b>
Stock final	1 968	3 424

\* AA : aide alimentaire

### > Céréales secondaires 2010/11 : collecte de maïs prévue à 11,9 Mt

La production d'orges est toujours estimée à 10,2 Mt, soit un recul de 22 % par rapport à la récolte historique de la campagne précédente. La collecte est prévue à 8,3 Mt.

Les estimations de rendement de la récolte 2010 de maïs sont plus optimistes puisque ce dernier ressortirait à 88,5 qx/ha. La production est désormais estimée à 13,5 Mt tandis que la collecte atteindrait 11,9 Mt.

### > Evolution des prix des céréales : la hausse des prix se poursuit

Les fondamentaux du marché mondial, dominés par les événements climatiques en Argentine et en Australie, et la forte demande internationale en blé meunier soutien-

nent les prix intérieurs. Le blé tendre FOB Rouen cotait 257 €/t, majorations mensuelles incluses, le 7 janvier 2011. Les prix élevés du blé tendre induisent un report de la demande des fabricants d'aliments du bétail sur le maïs et l'orge, lesquels connaissent également une envolée de leur cours.

### > Utilisations intérieures : progression des mises en œuvre de blé par l'amidonnerie

Le poste " meunerie " du bilan français du blé tendre est prévu en légère baisse par rapport à la campagne précédente : il passerait de 4,93 Mt en 2009/10 à 4,90 Mt en 2010/11. Cette évolution cache toutefois des tendances contraires : tandis que le poste " panification " devrait être en retrait cette campagne, les mises en œuvre de blé tendre en viennoiserie et pâtisserie industrielle devraient progresser. Les utilisations de blé tendre par le secteur de l'amidonnerie devraient augmenter de près de 3 % et atteindre 3,05 Mt en 2010/11.

### > Aliments du bétail : maintien des prévisions

Les prévisions du mois de janvier maintiennent les utilisations totales des trois grandes céréales à 9,7 Mt, contre 9,9 Mt en 2009/10. Par ailleurs, la campagne actuelle se distingue de la campagne dernière par une nouvelle répartition des utilisations de chaque céréale. Les incorporations de blé tendre sont toujours prévues en net retrait (-15,4% par rapport à 2009/10) à 4,6 Mt, tandis que la hiérarchie des prix entre le blé tendre et le maïs devrait permettre l'utilisation de 3,2 Mt de maïs par les fabricants d'aliments du bétail, contre 2,7 Mt en 2009/10. La tendance est la même pour l'orge, dont l'utilisation en alimentation animale devrait atteindre 1,9 Mt.

#### Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011		2009/2010	
	Prév. Janv.	Prov. Janv.	Prév. Janv.	Prov. Janv.
Stock initial	2 365		2 341	
Collecte	11 933		13 897	
Importations	350		319	
<b>Total ressources</b>	<b>14 648</b>		<b>16 557</b>	
Ut. intérieures	5 359		4 959	
- dont FAB	3 200		2 745	
Exports Grains	5 530		7 706	
- Union européenne	5 305		7 163	
- Pays-Tiers	100		415	
Export. Produits	1 570		1 528	
<b>Total exportations</b>	<b>7 100</b>		<b>9 233</b>	
Stock final	2 189		2 365	

Source : FranceAgriMer

### > Exports 2010/11 : 11,8 Mt vers les pays tiers

Les livraisons intracommunautaires de blé tendre sont prévues à 6,9 Mt, contre 7,4 Mt en 2009/10. L'abondance des blés fourragers sur le marché intérieur communautaire devrait induire une forte diminution des expéditions vers le Benelux. A l'inverse, la forte proportion de blés

déclassés en qualité fourragère en Allemagne devrait conduire à un accroissement des livraisons françaises de blé meunier vers ce pays, actuellement évaluées à 0,5 Mt, contre 0,34 Mt la campagne passée. La demande mondiale étant toujours aussi forte, les prévisions d'exports vers les pays tiers ont été rehaussées à 11,8 Mt. Le rythme des exportations a continué d'être soutenu ces derniers mois : à fin décembre, les chargements de blé tendre depuis les ports français atteindraient 7,06 Mt. Le Maghreb représente 50 % des exportations de blé tendre vers les pays tiers au 31 décembre, l'Egypte et l'Afrique subsaharienne constituant les deux autres principaux débouchés (respectivement 26 % et 16 % du total exporté au 31/12/10).

En ce qui concerne l'orge, les prévisions d'exportations n'ont pas été modifiées ce mois-ci : les livraisons intracommunautaires s'établiraient à 4,1 Mt. Ce recul de 9 % par rapport à 2009/10 s'explique également par l'importance des disponibilités en blé fourrager dans l'Union européenne. Les exportations vers les pays tiers sont prévues à 2 Mt. Le retrait de l'origine mer Noire devrait être favorable aux exportations françaises, notamment vers l'Arabie Saoudite : à fin décembre, la France aurait exporté 280 000 t vers cette destination, alors qu'elle n'avait réalisé aucun chargement à fin décembre 2009.

La tendance des livraisons intracommunautaires de maïs vers les partenaires européens est la même que pour le blé tendre et l'orge : elles sont prévues à 5,3 Mt, contre 7,2 Mt expédiées lors de la campagne 2009/10. Sur la première partie de l'actuelle campagne, l'origine française a été concurrencée par les importations en provenance des pays tiers.

#### Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011		2009/2010	
	Prév. Janv.	Prov. Janv.	Prév. Janv.	Prov. Janv.
Stock initial		3 137		1 640
Collecte		8 278		10 615
Importations		50		24
<b>Total ressources</b>		<b>11 465</b>		<b>12 279</b>
Ut. intérieures		2 773		2 685
- dont FAB		1 900		1 678
Export. Grains		6 100		5 212
- Union européenne		4 090		4 496
- Pays-Tiers		2 000		700
Export. Produits		1 300		1 245
<b>Total exportations</b>		<b>7 400</b>		<b>6 457</b>
Stock final		1 292		3 137

Source : FranceAgriMer

Si les livraisons françaises devraient baisser à destination du Benelux, la campagne 2010/11 devrait avant tout se caractériser par une chute sensible des expéditions vers la péninsule ibérique : elles devraient passer de 2,9 Mt en 2009/10 à 1,8 Mt en 2010/11. Les importations de maïs non communautaires, la crise de l'élevage et la baisse de la consommation de jambon expliquent cette tendance.

## PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En décembre, la part des transactions réalisées en modalité d'acompte s'est réduite. Elle est à présent minoritaire pour l'ensemble des espèces. L'acompte représente en moyenne moins de 30 % des achats, seulement 10 % pour le triticales, jusqu'à 37 % pour le maïs. En décembre, une nette réévaluation des prix d'acompte a été observée. Les augmentations se sont ainsi échelonnées de + 13 €/t (maïs) à près de + 60 €/t (blé dur).

### Prix payés aux producteurs

En €/t	déc-10		déc-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	172	210	103	108
Blé dur	207	217	180	132
Orge mouture	141	168	79	79
OBH*	128	178	93	84
OBP**	178	203	103	90

\*OBH : Orge Brassicole d'Hiver  
\*\*OBP : Orge Brassicole de Printemps

Source : FranceAgriMer

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

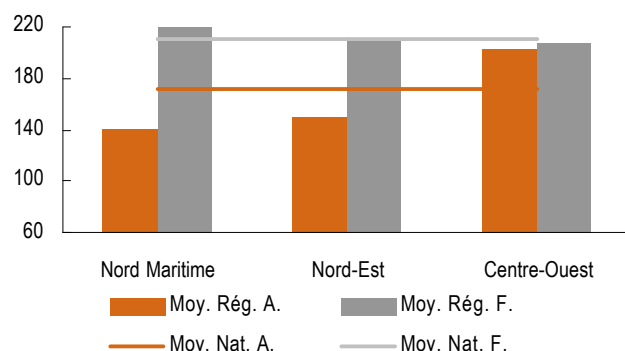
Les prix fermes ont également enregistré des gains, plus modérés toutefois qu'en acompte. Le prix ferme du blé tendre progresse le plus fortement, en hausse de + 16 €/t par rapport à novembre, alors que le prix ferme du blé dur ne gagne que + 4 €/t. Malgré ces nouvelles augmentations, les prix fermes de cette campagne demeurent tous inférieurs à ceux de 2007/08, en moyenne de - 23 %, mais de - 9 % pour le maïs et de - 14 % pour le blé meunier.

### > Blé tendre

Les achats fermes ont représenté plus de 80 % des transactions pour le blé tendre, contre 2/3 en novembre. Le prix moyen relevé, en hausse de 16 €/t sur le mois, dépasse à nouveau le seuil de 200 €/t, puisqu'il s'établit à présent à 210 €/t. A ce niveau, les prix actuels restent supérieurs de plus 95 % à ceux de 2009/10, 2008/09 et 2006/07, mais restent inférieurs de - 14 % à ceux de 2007/08.

Les écarts de prix d'une région à l'autre se sont légèrement renforcés, mais restent faibles. Ainsi l'écart maximum entre deux régions est de 13 €/t, relevé entre le Centre-Ouest (207 €/t) et le Nord Maritime (220 €/t).

### Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



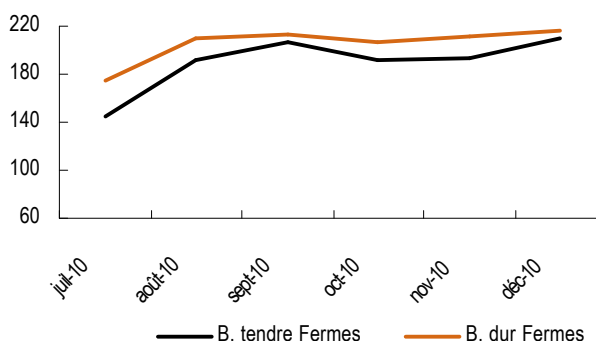
Source : FranceAgriMer

L'acompte (seulement 18 % des achats), a gagné 34 €/t sur le mois et retrouve, à 172 €/t son meilleur niveau depuis le printemps 2008.

### > Blé dur

Profitant d'une augmentation de près de 60 €/t, le prix d'acompte du blé dur se rapproche sensiblement du prix ferme. En décembre, le différentiel entre ces deux prix n'est en effet plus que de 10 €/t, le prix d'acompte repassant pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis juin 2009 à plus de 200 €/t, à 207 €/t.

### Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



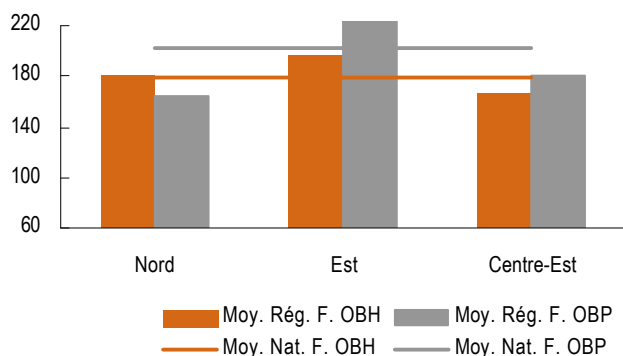
Source : FranceAgriMer

A 217 €/t, le prix ferme du blé dur (64 % des achats) enregistre la plus faible augmentation de l'ensemble des espèces (seulement + 4 €/t) et demeure en deçà du prix de 2007/08 (- 28 %). Le bonus par rapport aux deux campagnes précédentes a, une nouvelle fois, progressé : il atteint + 64 % par rapport à 2009/10 (+ 53 % en novembre) et + 41 % par rapport à 2008/09 (+18 %).

### > Orges

Pour les orges, l'acompte représente autour de 30 % des achats, quelle que soit la variété. Les augmentations sur les prix d'acompte ont été particulièrement significatives en orges de mouture et en orges brassicoles de printemps, proches de + 40 €/t. En conséquence, le prix d'acompte des orges fourragères dépasse à présent 140 €/t. Les prix fermes ont gagné + 7 €/t en mouture, pour se porter à 168 €/t et + 13 €/t en brassicoles, à 178 €/t en variété d'hiver et 203 €/t en variété de printemps.

**Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t**



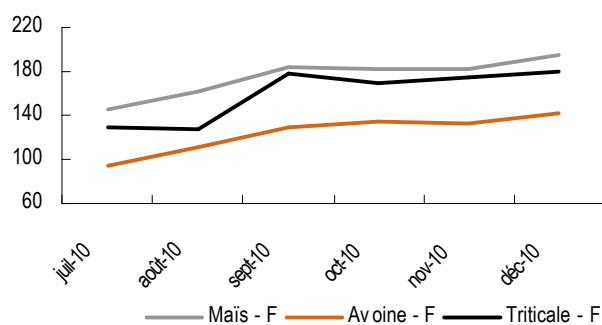
Source : FranceAgriMer

En orges de mouture, les prix fermes régionaux sont plus hétérogènes que les mois précédents. L'intervalle maximum de 22 €/t est relevé entre le Centre-Est (159 €/t) et l'Est (181 €/t). Pour les orges de brasserie, les disparités régionales restent plus prononcées en variétés de printemps, dépassant 60 €/t que ce soit en acompte ou en ferme, contre toujours moins de 30 €/t en variétés d'hiver.

**> Maïs**

Le maïs est l'espèce pour laquelle la part des achats d'acompte est la plus forte, cette modalité rassemblant 37 % des transactions pour un prix moyen autour de 163 €/t. Il se distingue également des autres espèces par des augmentations égales en prix d'acompte et en prix ferme, soit +13 €/t. Ainsi, le prix ferme du maïs se maintient en deçà de la barre des 200 €/t, à 195 €/t, soit 15 €/t de moins que le prix ferme du blé meunier. Les prix fermes du maïs diffèrent toujours très peu d'un regroupement régional à l'autre, l'écart maximum se maintenant autour de 6 €/t.

**Maïs/Avoine/Triticale : prix payés aux producteurs €/t**



Source : FranceAgriMer

**> Avoine et Triticale**

En décembre, la tonne de triticales s'est échangée quasi exclusivement en achat ferme (90 % des transactions). Le prix ferme du triticales n'a que faiblement progressé (+5 €/t), frôlant maintenant les 180 €/t. Pour l'avoine, l'acompte est plus présent, comptant encore pour le tiers des transactions (55 % en novembre) pour un prix moyen de 116 €/t (+28 €/t). En achat ferme, le prix moyen, en hausse de +9 €/t, se porte maintenant à 142 €/t.

**Prix payés aux producteurs**

En €/t	déc-10		déc-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	163	195	102	116
Avoine	116	142	70	72
Triticale	171	179	79	92

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Source : FranceAgriMer

**Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :**

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

**Méthodologie**

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Culture et filières spécialisées / service Marchés et études de filières. Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr